

Paris, le **13 MARS 2023**

**Le coordonnateur interministériel pour la  
qualité de l'air et les zones à faibles émissions**

**Membres du comité de concertation sur  
les zones à faibles émissions**

*Nos réf. : 23-0055 SD5 FS*

*Affaire suivie par : Floriane Sauvage  
zfe@developpement-durable.gouv.fr*

**Objet : Invitation aux ateliers de concertation et groupes de travail sur les zones à faibles émissions**

**PJ : 1/ Programme des ateliers de concertation**

Madame, Monsieur,  
Chers membres du comité de concertation,

Prévues par la loi d'orientation des mobilités, complétées par la loi climat et résilience, les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) visent à réduire les pollutions atmosphériques et ainsi préserver la santé des françaises et des français, en réglementant la circulation des véhicules les plus polluants. La loi prévoit la généralisation d'ici le 31 décembre 2024 des ZFE dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants situées sur le territoire métropolitain.

Comme le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires l'a annoncé le 25 octobre 2022 lors de la réunion de lancement du comité, **une concertation nationale sur la mise en œuvre des ZFE-m sera conduite dans les prochaines semaines, en association étroite avec France Urbaine et différents partenaires et associations.**

Vous avez été nombreuses et nombreux à me solliciter pour contribuer à ces travaux.

Aussi, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à cette concertation qui prendra la forme de 9 ateliers qui se tiendront toutes les deux semaines les jeudis matins du 16 mars au 6 juillet.

Le premier atelier concernera **Les aides et l'accompagnement et se tiendra en visioconférence le jeudi 16 mars de 10h à 12h.**

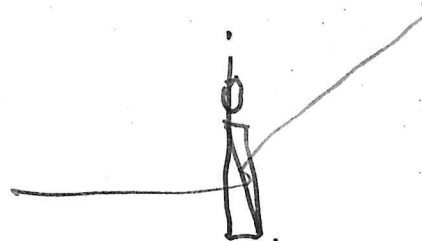
Il s'agira pour ce premier atelier de présenter la synthèse du programme des rencontres et l'articulation entre les différents thèmes. S'agissant des aides, un récapitulatif des différentes aides mobilisables sera aussi fait. Dans un second temps, nous détaillerons en particulier les aides à la conversion, le Prêt à taux zéro et les micro-crédits ou le guichet unique et la pertinence des périmètres de la ZFE (et des aides) sera également examinée. Nous répondrons ensemble à la question « comment ajuster si nécessaire, les dispositifs existants pour qu'ils bénéficient aux publics éloignés comme aux personnes et aux entreprises qui en ont le plus besoin, en particulier dans les zones rurales et périurbaines ?

Chaque atelier donnera lieu à la mise en place d'un groupe de travail spécifique pour prolonger les sujets abordés.

Une plateforme collaborative en ligne, destinée à l'ensemble des inscrits à ces ateliers, sera également accessible. Sur cette plateforme seront disponibles différents documents supports (rapports d'études et contributions) ainsi que les comptes rendus de chaque rencontre.

Je vous saurais gré de bien vouloir indiquer, pour chaque atelier, et chaque groupe de travail associé, votre participation ou celle de vos représentants, en répondant au formulaire d'inscription dont le lien vous est communiqué par le courriel ci-joint. Les liens et les modalités de connexion aux différentes visioconférences seront ensuite transmises aux inscrits quelques jours avant chaque rencontre.

Dans l'attente de vous retrouver nombreuses et nombreux pour ces échanges indispensables à l'accompagnement de ces politiques à enjeux, je prie de croire, Madame, Monsieur, Chers membres du comité de concertation, en l'assurance de mes cordiales et très respectueuses salutations.

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line for the stem, a small circle for the head, and a horizontal line for the base. A long, sweeping diagonal line extends from the top right of the stem, crossing the horizontal base line.

Edouard MANINI

Coordonnateur interministériel pour la  
qualité de l'air et les zones à faibles émissions